



COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER DU DLM/LA CERISAIE DU 14 mai 2011

PARTICIPANTS

Elus : M.AGONHOUMEY, M.MARSAC, Mme EVERARD

Habitants : Mme ANTONIETTI, M.BAH, Mme BENTAHAR, Mme BOUCHER, Mme CAMARA, M.GANDEGA, Mme HUGOT, M.JARRAR, Mme KAMARA, Mme KAYANI, Mme LENGLET, M.LOBO, Mr A.MARECAR, Mr S.MARECAR, M.SANGARE, Mme SELLEM, M.SOW, M.TETTONIO, Mme VERMONT, Mme VIALA, M.FLORENT, Mme GIBOUDEAUX, M.NKUNDABASHAKA, M.MARIKO, Mr et Mme BADJI, M. SALIMATA, Mme ZGITHI, Mme SOUMARE

Personnel municipal : Mme SINGLE, Mme TROLLE, Mme RONDREUX, Mme FRITIS-LEUPIN, Mme CHAIGNON

M.AGONHOUMEY introduit le Conseil de quartier, et présente Violaine CHAIGNON, qui remplace Nacéra FETAL, au poste d'agent de développement local du DLM-Cerisaie et a désormais son bureau au sein de la Maison de quartier Salvador Allende

Point sur les travaux

M. AGONHOUMEY assure les habitants qu'il suit attentivement l'avancée des remarques transmises par les habitants, même si les délais de mise en œuvre sont parfois longs.

Il informe de l'installation d'un nouvel abri-bus Place de la Tolinette, conformément au souhait des habitants.

Il informe que les nids de poule repérés sur les rues du quartier ont été rebouchés.

Il ajoute que les ralentisseurs de la rue F. Buisson vont bientôt être installés.

Concertation publique pour donner un nom au gymnase de la Cerisaie.

M. AGONHOUMEY présente le contexte de la concertation :

Direction de la Rénovation Urbaine – Habitat – Vie des quartiers

Suite à une demande d'habitants dans le cadre du Conseil de quartier, la ville organise une consultation pour nommer le gymnase de la Cerisaie. Il s'agit en effet du seul équipement sur la ville qui n'a pas son nom propre, mais celui d'un ensemble d'habitat privé (la copropriété de la Cerisaie).

Les élus ont souhaité que soit retenu le nom d'une personnalité décédée ayant œuvré pour l'histoire du sport et véhiculé des valeurs humanistes. Dans ce cadre, un groupe d'habitants volontaires s'est réuni à plusieurs reprises afin d'établir une liste de propositions.

Le vote est ouvert du 30 mai au 17 juin, deux urnes seront présentes à la maison de quartier et au gymnase. Après dépouillement des bulletins, le Conseil Municipal prendra la décision finale le 24 juin.

Il souligne que suite à 2 groupes de travail avec les habitants volontaires, une liste de noms a été établie. Cette liste doit être validée par les élus de la ville, avant d'être soumise au vote des habitants

M.AGONHOUMEY précise que les écoles et associations qui utilisent le gymnase seront mobilisées plus spécifiquement par l'intermédiaire de Violaine CHAIGNON.

M.SOW demande pourquoi il a été choisi de désigner impérativement une personnalité décédée. M. AGONHOUMEY explique que choisir une personnalité décédée permet d'éviter d'avoir des mauvaises surprises concernant ses choix de vie (dopage, choix politiques...).

Une dame du premier rang demande quels ont été les noms choisis par les habitants. Mme TROLLE précise que la liste définitive est encore à la validation des élus, mais qu'à partir de 19 propositions initiales, les noms retenus par les habitants sont les suivants :

- | | |
|------------------|-----------------|
| - Arthur ASHE | - Jigoro KANO |
| - Colette BESSON | - Jessie OWENS |
| - Marcel CERDAN | - Anton GEESINK |
| - Roger COUDERC | - Guy PELLETIER |
| - Nadia TADMIRI | - Emil ZATOPEK |

Mme TROLLE souligne qu'afin de permettre à chacun de voter en connaissance de cause, une exposition présentant les différentes personnalités sera installée au sein du gymnase.

M. AGONHOUMEY précise qu'il donne sa faveur à une personnalité féminine.

Evènements du quartier passés, en cours et à venir

☛ Nettoyage de printemps

Mme FRITIS-LEUPIN, responsable Adultes-Familles à la Maison de quartier, présente le nettoyage de printemps, qui s'est déroulé le samedi 9 avril dernier dans le cadre de la Semaine du Développement Durable.

La journée a été conviviale et ensoleillée et a mobilisé plus de 150 participants. Après un petit déjeuner d'accueil à la Maison de quartier, un ambassadeur du tri de la communauté d'agglomération Val de France et une personne du SIGIDURS ont présenté quelques consignes et conseils sur le tri.

Direction de la Rénovation Urbaine – Habitat – Vie des quartiers

Le nettoyage s'est terminé autour d'un déjeuner à la Maison de quartier, qui a regroupé les participants de tous les quartiers.

Mme EVERARD demande si l'on a une idée du nombre de kilos de déchets ramassés.

Mme FRITIS-LEUPIN n'a pas ces éléments, mais souligne que le nettoyage a réservé quelques « surprises » telles qu'un aspirateur, un portable etc.

M. AGONHOUMEY souligne qu'il est important que chacun se mobilise pour la propreté du quartier et l'entretien du cadre de vie.

Mme EVERARD évoque les déjections canines. M. AGONHOUMEY précise que des sacs spéciaux sont disponibles dans différents points d'accueil : Mairie, Maison de quartier, bailleur OSICA etc.

☛ **La GUP expliquée aux enfants**

Mme TROLLE précise que GUP veut dire Gestion Urbaine de Proximité, et que cela concerne tout ce qui est mis en œuvre pour contribuer à l'amélioration du cadre de vie. Elle explique qu'en complément des diagnostics par secteur menés par les habitants, un projet a été mis en place par Melle FETAL et M.ZOFOUN (chargé de la gestion urbaine de proximité sur le quartier des Carreaux et DLM-Cerisaie) auprès de 7 classes réparties dans les écoles Emile Zola et Ferdinand Buisson.

L'objectif est de rendre les enfants acteurs de leur cadre de vie. Le projet s'est déroulé en 3 temps :

- des ateliers dans les classes pour comprendre l'aménagement d'une ville et d'un quartier, animés par l'association des Petits Débrouillards d'Ile de France
- une présentation historique de la ville et du quartier en Mairie, par M.BONNARD, Adjoint au Maire en charge de l'urbanisme
- des ateliers à partir de supports vidéos permettant aux enfants de pointer les dysfonctionnements sur leurs cheminements dans le quartier, en lien avec l'association locale l'APO.G. Ces ateliers sont encore en cours.

☛ **Initiatives des locataires OSICA**

M. GANDEGA présente la mobilisation des locataires concernant les charges. 150 locataires se sont mobilisés dernièrement pour exprimer leur mécontentement par rapport aux charges.

Il exprime le souhait de ces locataires de renforcer l'Amicale des locataires. Une réunion à ce propos a lieu le même jour (samedi 14 mai) à 18h au sein de la Maison de quartier. M.GANDEGA précise que la présence du plus grand nombre est vivement souhaitée. Il souligne que les locataires ont du mal à avoir des informations plus précises auprès du bureau d'accueil. Il est précisé que le bailleur semble peu coopératif.

M. AGONHOUMEY donne un exemple qui lui a été transmis par les habitants : 400 € de loyer pour un F4, et 300 € de charges. Ce dernier précise que si certains habitants ont entendu que l'augmentation des charges était liée aux travaux à venir sur le quartier, cela n'est pas vrai. Le diagnostic GUP, et les petits travaux réalisés dans ce cadre, sont financés par la Ville et l'ANRU (Agence Nationale de la Rénovation Urbaine) par le biais de la convention ANRU. Il convient donc de différencier les travaux de l'augmentation des charges. M.AGONHOUMEY précise que la ville se

Direction de la Rénovation Urbaine – Habitat – Vie des quartiers

tient à la disposition des locataires pour les accompagner dans leur démarche, et que si l'Amicale des locataires était redynamisée, elle pourrait, si besoin, demander une subvention auprès de la ville.

M. FLORENT demande des précisions sur l'exemple qui a été cité par M.AGONHOUMEY.
M.MARSAC précise qu'il y a des coûts différents selon les F4, puisqu'il existe 2 types de F4 sur le quartier.

Mme CAMARA (Penda) intervient sur le problème de stationnement Place Joseph Presmane. Elle souligne que du fait de l'occupation du parking par des entreprises, il n'y a pas de lieu pour se garer pour les locataires à proximité. De ce fait ces derniers se garent aux alentours, et prennent des amendes de la part de la Police Nationale. Quelle solution pourrait être envisagée ?

M.AGOUHOUMEY mentionne également le problème des parkings servant de garage à ciel ouvert, autour de la résidence du Pré de l'Enclos 2 (le long de l'avenue des Erables). Ce dernier demande à la Police municipale si cette dernière peut donner des précisions sur ce qu'il est possible de faire. La Police Municipale indique qu'elle doit prendre les gens sur le fait dans leurs activités mécaniques pour pouvoir verbaliser.

M. MARECAR (Shafy) évoque un autre parking où il y a beaucoup de voitures (Parking Jean Bullant) avec des activités mécaniques du lundi au samedi.

M. MARECAR (Adam) demande s'il ne serait pas possible d'utiliser un spray coloré pour marquer les véhicules ventouses.

La Police Municipale précise qu'elle ne peut pas intervenir sur les parkings privés. Elle est compétente uniquement sur le domaine public. Sur le domaine privé, c'est le propriétaire qui doit adresser une requête à la Police Nationale.

M. AGONHOUMEY interpelle la Police Municipale pour savoir s'il ne serait pas possible qu'elle relève au moins les numéros d'immatriculation des véhicules concernés, pour les communiquer au bailleur, qui pourra ensuite les communiquer à la Police Nationale. M.AGONHOUMEY précise que sur le PLM, un groupe d'habitants volontaires s'est constitué pour relever l'ensemble des véhicules ventouses sur le quartier, et propose de faire la même chose sur le secteur du DLM.

☛ **Projet de jardin partagé**

M.GANDEGA présente le projet d'OSICA de créer un jardin partagé sur le secteur du DLM, sur le côté de la place Carrée. Il s'agit de proposer aux associations locales un espace partagé de jardinage au cœur du quartier.

M.FLORENT demande la différence avec les jardins familiaux.
Il est précisé qu'il s'agira de parcelles qui seront attribuées à des collectifs d'habitants, et non de façon individuelle comme c'est le cas pour les jardins familiaux des Carreaux.

Mme KACHOUT demande s'il y aura une cotisation.
Il est précisé que le projet n'est pas encore assez avancé pour pouvoir répondre à cette question. Le bailleur et la ville réfléchissent encore sur les modalités concrètes de création et de fonctionnement de ce jardin, qui devrait voir le jour d'ici fin 2011.

☛ Fête des voisins

Mme EVERARD présente la prochaine Fête des voisins, qui se déroulera le vendredi 27 mai prochain. Il est précisé que cette dernière se tiendra sur 3 secteurs du quartier :

- le DLM, en lien avec le bailleur et l'association Ensemble pour le Développement Humain
- les Cascades
- la Cerisaie

La Fête des voisins a pour but de permettre à chacun de partager un moment convivial entre voisins. Elle est basée sur le principe du partage : chacun apporte à manger et à boire, à consommer tous ensemble.

La ville prête du matériel (tables, chaises, stands) aux habitants qui le souhaitent. Elle peut aussi aider financièrement les habitants pour l'achat de denrées de base ou de petit matériel. Il convient pour cela de s'adresser au Service Vie des quartiers.

Questions diverses

☛ M.MARECAR (Adam) remercie pour les abris-bus de la Tolinette, mais précise qu'il reste des abris-bus défectueux sur la ville. Il demande pourquoi il n'y pas la même réactivité à Villiers-le-Bel qu'à Sarcelles ou à Garges, où quand un abri-bus est dégradé, il est remplacé dès le lendemain. De plus, M. MARECAR a l'impression que Villiers-le-Bel récupère les abris-bus « démodés » alors que les villes de Sarcelles et Garges disposent de version plus moderne, avec des grilles métalliques plus difficiles à détériorer que les vitres et un éclairage.

M.AGONHOUMEY précise que le remplacement des abris-bus est un travail conjoint entre la ville et les services de Val de France. Il souligne que 2 abris-bus ont également été remplacés dernièrement au PLM. Toutefois, il est vrai que les services n'ont pas intégré le remplacement des vitres par des grilles métalliques dans leur commande ; il conviendra d'y être attentif la prochaine fois.

☛ Mme CAMARA (Penda) explique que les locataires OSICA n'ont pas envie de se mobiliser cette année pour la Fête des voisins, car avec l'augmentation des charges et des difficultés, ils n'ont pas l'esprit à la Fête.

☛ M.MARECAR (Adam) demande s'il n'est pas possible, dans la mesure où la ville s'agrandit, de bénéficier d'une voie de bus supplémentaire pour permettre de mieux circuler jusqu'à la gare. Il interroge également sur la possibilité de prolonger le tramway.

M.MARSAC précise que des Bus à Haut Niveau de Service vont être mis en place à Villiers-le-Bel.

M. MARECAR (Adam) demande pourquoi il n'y a pas de bus interne qui relie les quartiers entre eux, comme c'est le cas à Garges, Sarcelles ou Gonesse.

M. AGONHOUMEY précise que la ville essaie d'avancer pour trouver des solutions à ces difficultés

☛ Mme CAMARA (Penda) demande comment la ville avance. Elle constate qu'il n'y a pas de jeux pour les enfants au DLM, ni de préau pour abriter les parents devant l'Ecole Ferdinand Buisson.

Direction de la Rénovation Urbaine – Habitat – Vie des quartiers

☛ Mme CAMARA (Mima) évoque le fait que pour les vacances, elle avait l'habitude d'envoyer ses enfants en famille d'accueil par le biais du Secours catholique d'Arnouville. Or cette année, celui-ci ne prend plus en compte les demandes des habitants de Villiers-le-Bel, alors même qu'il reste des places selon elle, et que le Secours catholique de la ville ne propose pas le même service. Elle regrette le fait qu'il risque de rester des places vides au final.

M.AGONHOUMEY précise que le Secours catholique est une association indépendante de la ville. Il va néanmoins se rapprocher d'eux pour voir s'il ne serait pas possible de mettre en place le même projet sur Villiers-le-Bel à l'avenir.

☛ Mme VIALA pose une question sur les bus : elle demande pourquoi le bus N°270 ne passe pas avant 6h25 le matin, ce qui est trop tard pour elle. Elle précise que les habitants du secteur sont obligés d'aller jusqu'à l'Eglise pour prendre le bus tôt le matin ; or le bus est souvent plein dès l'Hôpital Charles Richet où il ne s'arrête pas de ce fait. De même, Mme VIALA souligne que le soir il faut souvent « se battre » pour pouvoir monter dans un bus. Elle interroge sur la possibilité de faire quelque chose.

M. AGONHOUMEY précise qu'une Commission sur les transports a été mise en place à la Mairie. Dans ce cadre, une personne a été désignée pour relever précisément les passages des bus aux différents arrêts. Cette personne n'a pas encore terminé son relevé.

De plus, M.AGONHOUMEY souligne qu'un dépôt de bus RATP va être installé dans la future zone d'activité des Tissonvilliers, et que dans ce cadre, M. le Maire essaie de négocier pour savoir si le dépôt ne pourrait pas être également un lieu de départ de bus.

☛ M. JARRAR demande pourquoi il n'y pas de commerces au DLM comme aux Bureaux.

M. AGONHOUMEY précise que ce n'est pas la vocation du lieu.

M.AGONHOUMEY clôt le Conseil à midi. Un vote à main levée est effectué pour savoir si les habitants préfèrent réunir le prochain Conseil de quartier en soirée, ou un samedi matin. C'est le samedi matin qui a la préférence des habitants.

**LE PROCHAIN CONSEIL DE QUARTIER SERA DONC UN SAMEDI
MATIN, A COMPTER DE LA RENTREE – Bon été à tous !**